

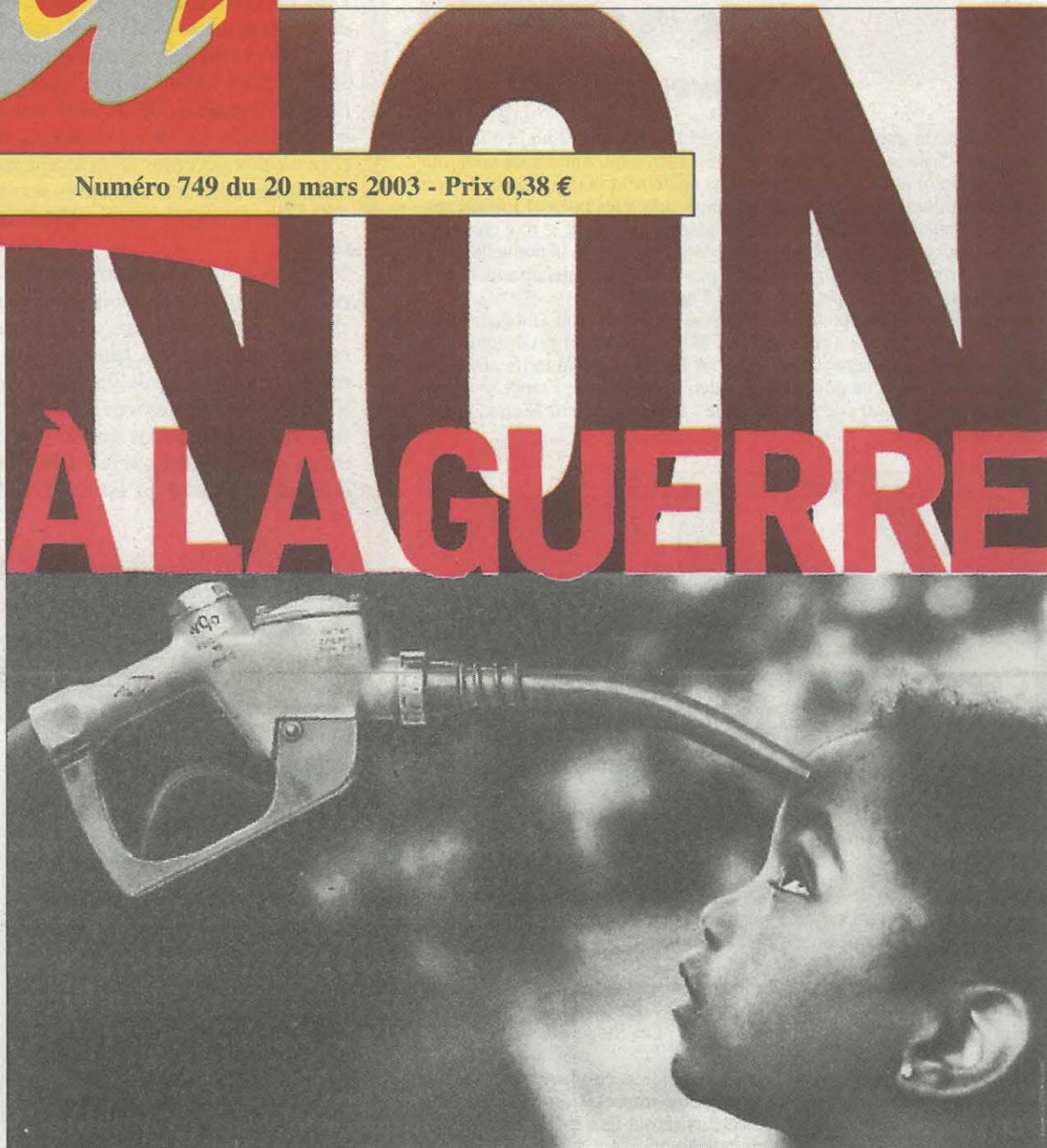
# mla

## LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la  
Fédération de Loire-Atlantique  
du Parti Communiste Français

Numéro 749 du 20 mars 2003 - Prix 0,38 €

**Contre les  
va-t'en guerre  
opposons  
le veto  
des peuples  
et des Nations**



**Vite  
lu**

Des difficultés techniques ont retardé la parution de ce numéro des Nouvelles ce dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs. Cette nouvelle édition comporte un dossier sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes ainsi que des sujets sur l'actualité sociale économique et politique.

L'évolution de la situation internationale en particulier sur les questions relatives à l'Irak peuvent nous amener à être en décalage entre ce que nous avons écrit dans ce numéro et l'actualité lorsque vous recevrez votre journal. Vous comprendrez aisément que nous ne pouvons sur un sujet aussi important que celui-ci coller à l'évènement ou à la prise de positions. Nous avons donc tenu compte de l'actualité de ce début de semaine.



Peut-on accepter qu'au début de ce XXI<sup>e</sup> siècle les consciences se forment encore sous le bruit des canons, par la force, par la violence, par la guerre. Ce que vient de faire George W. Bush n'est autre chose qu'un acte digne de la plus profonde et sinistre dictature.

Qu'importe le conseil de sécurité de l'ONU, qu'importe ce que pensent et disent les Nations, ce qu'expriment les peuples de la planète qui ont clairement dit non à la guerre. Le président des Etats-Unis passe au-dessus de tout, impose, décide de tuer un peuple au nom de... la domination du monde ce qui n'est qu'une autre forme d'intégrisme, celle de la haute finance qui veut tout détenir sans aucun partage.

Le président des Etats-Unis flanqué de ses deux caniches de Londres et de Madrid lance ses divisions super équipées en armes des plus modernes, des plus sophistiquées et des plus destructrices à l'assaut d'un peuple qui subit depuis 1992 l'embargo, un peuple dont la mortalité infantile est l'une des plus élevée au monde. Et tout cela au mépris de la règle fondamentale de la communauté des Nations.

Militairement, l'armada anglo-américaine peut certes, gagner la guerre, mais politiquement et moralement elle l'a déjà perdu quelqu'en soit l'issue. C'est une première défaite de cette Amérique qui veut dominer et décider pour tout le monde, tout posséder sans accepter le moindre partage.

Quelle est cette guerre ? Celle du Christ contre Allah ? Celle de l'Occident contre l'Orient ? Celle du fort contre le faible ? Celle du riche contre le pauvre ? Celle d'une culture contre une autre culture ?... Non, cette guerre est celle qui affaibli le monde, qui tourne le dos à la démocratie, à l'émancipation des peuples, celle de tous les dangers, au-delà des régions du golfe, une guerre de trop menée par les américains.

La France a jusqu'au bout maintenu sa position pour éviter la guerre, comme de nombreux autres pays, c'est bien. Les citoyens du monde ont agit et continuent à le faire, c'est également très important pour l'avenir car ce ne sera pas avec une pluie de missiles, que main-basse sera faite sur le monde.

Yannick CHÉNEAU

**Banque de France**  
**Quel avenir ?**

La volonté du gouvernement, d'engager la fermeture d'un bon nombre de guichets de la Banque de France est bien évidemment un coup dur pour l'emploi actuel des salariés, mais également pour l'emploi à venir tant la diminution est importante. Ainsi, après les bons et loyaux services du personnel durant la mise en place de l'euro et le rôle charnière de la Banque de France dans la commercialisation de la nouvelle monnaie, les remerciements ne se sont pas fait longtemps attendre et se voient concrétisés par des fermetures d'agences...

Au-delà de ce drame pour les employés, qui est devenu «monnaie courante en ce moment» (voir Air Lib, Matra, etc...), il est évident que cette démarche ne sera pas neutre pour l'usager, car la tarification des services bancaires va pouvoir s'envoler, la Banque de France ayant un rôle régulateur là où elle était présente : tarification pour le change, par exemple.



Après la cessation de gestion des comptes courants il y a deux ans, on peut se demander si l'objectif final n'est pas de voir disparaître l'organisme public pour permettre au secteur privé d'avoir les coudées franches.

La Banque de France a également pour objet d'aider les plus fragilisés d'entre nous, par le biais des commissions de surendettement. Comment seront traités ces dossiers désormais ? Les usagers devront-ils aller jusqu'à Nantes pour être aidés ?

Le rôle d'étude économique sectorielle qui est en place sur la région nazairienne n'aura plus, non plus, le même impact. Comment des économistes non implantés dans les secteurs seront-ils à même de bien ressentir et retranscrire les évolutions ?

Il est donc impératif que la Banque de France conserve tous ses guichets, car par essence, son rôle est un enjeu de proximité sans lequel c'est son existence même qui est en péril. Cependant, M. TRICHET, voyant sa «promotion» à la Banque Européenne s'envoler du fait de sa mise en cause dans «l'affaire du Lyonnais», a-t-il décidé de faire sombrer le navire et l'équipage avec le capitaine, dans un dernier élan de générosité pour les banques privées.

Laurent BELLLOT

**De vous à moi**

«Faites ce que je dis mais pas ce que je fais»

Le récent conflit des agents de la communauté urbaine de Nantes portant sur la réévaluation de leur régime indemnitaire, a révélé combien il y a parfois loin du discours communautaire aux actes de ceux qui les tiennent.

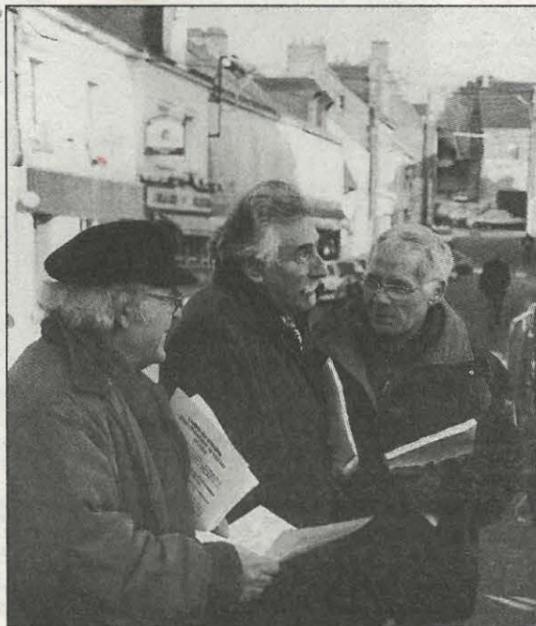
Lors du conseil communautaire, avorté en raison de la manifestation du 7 février, les élus communistes, interrogés par la presse, s'exprimaient ainsi en substance : il n'est pas concevable que, le matin même du conseil communautaire qui doit voter le nouveau régime indemnitaire, les agents entendent le président déclarer que les négociations se terminent là où elles ont commencé : par les propositions de la CU. et cela d'autant que les vice-présidents, maires des communes membres, affirment de leur côté ne pas accepter le principe même d'une réévaluation, craignant des demandes analogues dans leurs propres services. Que n'ont-ils pas, les élus communistes, entendu : «des propos irresponsables mettant en cause la solidarité de gestion» pour résumer !

Mais que voit-on une semaine plus tard lorsque, le 14 février le conseil communautaire est à nouveau convoqué ? Les élus communistes votent une délibération, certes encore insuffisante aux yeux des personnels, mais faisant progresser positivement le régime indemnitaire, tandis que la totalité des maires, et une partie importante de la majorité de gauche de l'agglomération s'abstiennent ! Bel exemple de solidarité !

S'il est un enseignement à en tirer c'est que la cohérence n'a guère été la préoccupation majeure des élus municipaux siégeant à la communauté urbaine. Et dire que les mêmes invoquent parfois l'intention de « mieux saisir la dimension de ce nouvel échelon territorial qu'est la CU ! » Une intention sans doute.

Y. C.

**23 mars : 1<sup>er</sup> tour de l'élection à Pontchâteau**



Comme ici, sur le marché de Pontchâteau, les militants communistes, avec leur candidat Marc JUSTY, vont à la rencontre des habitants du canton dans le cadre de la campagne électorale de l'élection cantonale partielle. Cinq candidats seront présents lors de ce 1<sup>er</sup> tour (Droite, Parti Communiste Français, Parti Socialiste, UDB, Extrême Droite).

Lors de l'inauguration du local de campagne de Marc JUSTY, sur la commune de Saint Joachim, Jean Yves ROMAN secrétaire de la section de la Brière du Parti Communiste Français, devant les militants présents, a tenu à rappeler l'importance de cette élection partielle.

«Le vote communiste, le 23 mars est le moyen de dire clairement non à la politique menée par la droite et de s'engager pour une véritable alternative politique». Marc JUSTY, dans la campagne qu'il développe, exprime l'importance de faire entendre les exigences du monde du travail, de résister face à la droite et au MEDEF, de se rassembler pour se faire entendre, voilà dit-il, les enjeux de ce 1<sup>er</sup> tour.

**32<sup>e</sup> Congrès**

**Les résultats de la consultation des communistes dans le département**

Les adhérents du Parti Communiste Français étaient appelés à s'exprimer, pour définir la Base Commune de discussion, en vue du 32<sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste Français. Les résultats de la consultation dans le département ont été les suivants :

Inscrits	Votants	Refus de vote	Bulletins blancs	Exprimés	1 Projet de base commune de discussion (texte CN)	2 Pas de Calais (texte alternatif)	3 200 communistes (texte alternatif)
1 730	715	2	7	693	487	115	91
	41.33				70.27	16.59	13.13

# m la

## LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la  
Fédération de Loire-Atlantique  
du Parti Communiste Français

Supplément au numéro 749 du 20 mars 2003 - Prix 0,38 €

# Aéroport : nous faisons le choix de

# l'avenir

## Vite lu

Le débat autour du projet du futur aéroport de Notre Dame des Landes suscite beaucoup d'interrogations pour certains, mais aussi de nombreuses prises de positions. Quels sont les enjeux de ce projet sur l'économie, quelles seront les répercussions sur la population... Autant de questions légitimes que le débat public doit aborder. Le Parti Communiste Français se prononce sans ambiguïté pour la réalisation de cette nouvelle infrastructure aéroportuaire, en s'appuyant sur des éléments concrets que nous avons voulu réunir dans ce supplément au journal de la Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français.



Parce que nous plaçons l'épanouissement des individus au cœur de tout progrès de la société, nous agissons pour le développement des activités humaines en conciliant économie, emploi, environnement et sécurité.

Les transports sont des éléments essentiels du développement économique, social, culturel et scientifique. Ils vont être confrontés dans les prochaines décennies, à une explosion de la mobilité des personnes et de la masse des marchandises à transporter à l'échelle planétaire.

Depuis les années 70, en même temps que son développement économique, notre région a vu ses différents modes de transport progresser dans de très grandes proportions et les infrastructures qui les sous-tendent arrivent ou vont arriver à saturation.

C'est le cas du Port autonome Nantes/Saint-Nazaire, de certaines infrastructures ferroviaires, de l'aéroport et de certaines routes.

Dans ces domaines, qui mobilisent des financements très importants et dont les constructions se déroulent sur des années voire des dizaines d'années, il est nécessaire d'anticiper pour être en capacité de répondre aux besoins.

Ne pas le faire, c'est prendre la responsabilité de voir notre département et notre région décliner, c'est accepter de ne pas maîtriser les flux de transport et se voir imposer des situations dont les conséquences en terme d'emploi, d'environnement et de sécurité seraient gravissimes.

C'est particulièrement le cas concernant «Nantes Atlantique». La question de la saturation est posée, mais bien avant celle-ci, l'augmentation très forte du nombre de survols au-dessus d'une agglomération de 600 000 habitants a des conséquences importantes sur l'environnement et la sécurité.

Les communistes font le choix de l'avenir pour un département, une région, un grand ouest qui relèvent le défi d'un développement maîtrisé.

C'est pourquoi, ils refusent la démagogie et se prononcent clairement, sans rejeter l'amélioration du réseau routier, pour un développement des infrastructures portuaires, ferroviaires et aériennes, en veillant toujours à ce que les conditions de vie et les intérêts des riverains soient garantis.

C'est dans cet esprit qu'ils soutiennent le projet de transfert de l'aéroport Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes.

# Pour répondre aux besoins et aux aspirations, de nouvelles infrastructures de transport sont nécessaires.

Depuis une vingtaine d'années, avec le développement économique, les progrès des sciences et des techniques, l'évolution des modes de vie, l'accroissement de la population..., les différents modes de transport ont connu une progression fulgurante aussi bien pour les marchandises que pour les déplacements humains.

Ainsi, dans le transport maritime et fluvial, le Port autonome Nantes/Saint-Nazaire, avec 32 millions de tonnes, est devenu le premier port de la façade Atlantique. Le trafic ferroviaire déjà en forte augmentation a littéralement explosé depuis 1997. Avec le choix politique de rééquilibrage route/rail auquel les communistes ont contribué et avec l'expérimentation de la régionalisation du transport voyageurs, le trafic aérien est passé de 241 000 en 1975 à 2 millions de passagers aujourd'hui, tandis que celui de la route continu de s'amplifier.

Dans le département et la région, la plupart des infrastructures de transport sont confrontées à la saturation à court ou moyen terme, alors que tous ces phénomènes vont s'amplifier.

Pour répondre aux besoins grandissant de déplacements humains dans les meilleures conditions de rapidité, de confort et de sécurité ; pour être à la hauteur des enjeux de développement des décennies à venir en maîtrisant les flux ; la complémentarité des modes de transport, dont chacun a sa spécificité, est essentielle.

Cette complémentarité est incontournable pour faire avancer d'un même pas, la poursuite nécessaire du développement, la sécurité et la protection de l'environnement en favorisant à chaque fois que possible toutes les alternatives à la route.

Mais avancer dans ce sens, suppose de prendre sans attendre les décisions pour réaliser dans les délais nécessaires de nouvelles infrastructures portuaires, ferroviaires, aériennes et dans certains cas routières, à la hauteur des enjeux.

Ne pas le faire, ce serait s'orienter vers un recul économique, social, culturel et environnemental qui serait fatal à notre région et plus largement le grand ouest, alors que dans l'intérêt des populations, ils ont un grand rôle à jouer dans les prochaines décennies au plan européen et international.



## Les prévisions d'évolution démographiques sur les 3 régions concernées par l'aéroport (source Ministère de l'aménagement du territoire)

Pays de Loire, Bretagne, Poitou Charente vont passer de 7 444 000 habitants en 1990 à 7 983 000 en 2010 et 8 075 000 en 2020. Les deux régions Bretagne et Pays de Loire compteront 6,35 millions d'habitants en 2010 et près de 6,5 millions en 2020. C'est 622 000 habitants de plus et une progression de 9,6%.

## Port autonome Nantes Saint-Nazaire

Réaliser «Donges Est» et faire de nouveaux quais à Cheviré, c'est répondre à la saturation attendue à l'horizon 2006 et garantir le développement portuaire. Mais c'est aussi se donner les moyens d'utiliser la Loire comme alternative à la route, sinon à quand la route à 2 x 4 voies entre Nantes et Saint-Nazaire ?

## Trafic routier

En hausse constante, il conduit à la saturation de certains axes importants : Nantes/Saint-Nazaire (dont la mise à 2x3 voies est en cours), Savenay/Châteaubriant/Laval (N 171), périphérique nantais, Pont de Saint-Nazaire, Nantes-Paimboeuf etc... Une 2 x 2 voies au sud et un nouveau franchissement de la Loire entre Couëron et Savenay pour raccorder Notre Dame des Landes à la route des estuaires, permettrait de régler bien des choses. Mais, l'extension des capacités ferroviaires doit rester une priorité.

## Transport ferroviaire

Dans les Pays de Loire, le trafic est passé de 19,2 millions en 1995 à 29 millions en 2001. La modernisation des gares et le renouvellement du parc matériel se poursuivent. Après la réouverture à l'année de la ligne Nantes - Pornic, le projet de réouverture de Nantes /Châteaubriant, la réalisation interurbaine Nantes /Vertou, l'électrification de Nantes /La Roche-sur-Yon / Les Sables d'Olonne etc... Tout cela doit permettre un nouveau progrès du trafic ferroviaire, à condition toutefois, que le gouvernement actuel ne rogne pas les enveloppes prévues au Contrat Etat - Région 2000/2006. Cela ne règle pas la saturation de la ligne Saint-Nazaire/ Nantes/Angers, de nouvelles décisions sont urgentes. Le report par le gouvernement du projet de ligne à grande vitesse (TGV ouest) (Rennes/Laval/Le Mans contourné /Paris) n'est pas acceptable, ces deux axes doivent devenir des priorités.

## Avenir du transport aérien : nous sommes à l'heure des choix

Outil de développement économique, social, touristique, culturel et scientifique, l'aéroport Nantes-Atlantique constitue l'un des atouts essentiels du département et de la région. Son développement important (trafic x 2 en moins de 10 ans) a été possible parce que les services proposés ont pris en compte les besoins mais aussi parce que les installations permettaient de le faire. En effet, c'est parce qu'à partir des prévisions de trafic, les décisions de développer les infrastructures par anticipation ont été prises, qu'il a été possible de répondre à ces évolutions. C'est face à de tels choix que nous sommes placés aujourd'hui pour répondre aux évolutions attendues dans les années 2010 à 2050, il faut donc les faire.

## Nantes

- 2 millions de passagers.
- Sa progression annuelle, moyenne depuis 1975, est de la ligne Nantes/Orly, après la mise en service du TGV Hors Paris, c'est le 2<sup>ème</sup> aéroport de France, pour les vols directs.
- Un réseau de liaisons avec les aéroports de province.
- Un réseau de liaisons internationales multiplié par 4 et direct au départ de Nantes. 35 % passent par une correspondance.
- 1 700 emplois directs sur la plateforme
- 40 000 mouvements d'avions par an

## Prévision

Les différentes études menées débouchent toutes sur la demande des déplacements aériens devrait continuer de croître. Le chiffre le plus souvent retenu, situe le nombre de passagers à 3 millions en 2015.

## Saturation, augmentation

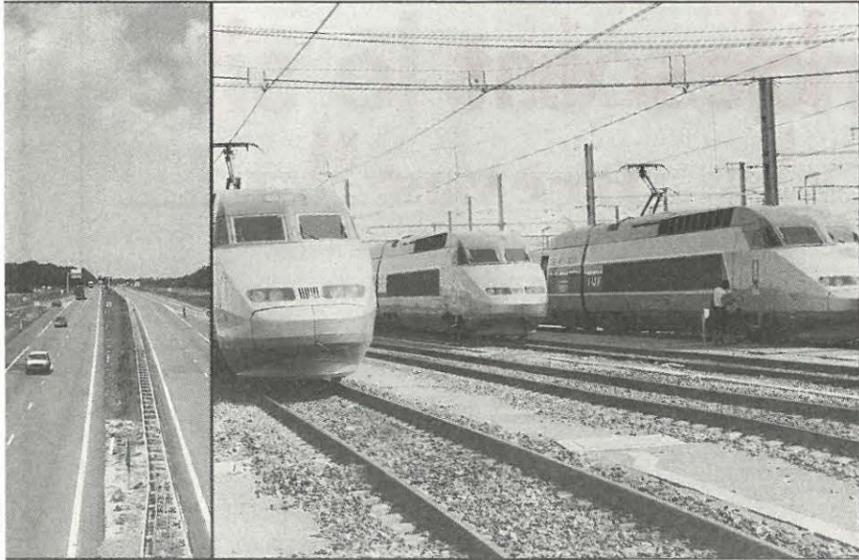
La saturation de la piste se situe à 4,3 millions de passagers. Elle sera précédée par la saturation des infrastructures qui se situent entre 2,8 et 3 millions de passagers. Cela avec un trafic croissant. Bien avant la saturation technique, l'augmentation du trafic a des conséquences sur l'environnement.

## Augmentation et des survols de

Aujourd'hui avec 2 millions de passagers, il y a 40 000 vols. Les prévisions de trafic, situent le nombre de mouvements à l'horizon 2014/2015. Les survols de l'agglomération représentant la moitié d'aujourd'hui à 30 000 puis 37 000.

## Sécurité

Si l'avion est un moyen de transport sûr, le risque zéro n'existe pas. Une telle augmentation des survols, d'une zone à aussi forte densité de population, conduit à une augmentation des risques. Il en est de même pour les nuisances sonores et c'est le plan des gênes sonores. Au plan environnemental, l'augmentation des survols de l'ouest - avec les conséquences écologiques, ne peut pas être ignorée.



Coincé entre l'agglomération nantaise, la Loire et le Lac de Grand-Lieu, le site de l'aéroport n'est pas extensible.

Au-dessus de 3 millions de passagers, il faudrait engager de nouveaux travaux très coûteux, pour ne gagner que quelques années, au terme desquelles il faudrait de toute façon déménager (ce serait de l'argent gaspillé).

Les questions de qualité de vie, de sécurité et d'environnement, la nécessité de conserver cet outil de développement et de le porter au niveau nécessaire pour répondre aux besoins des 7 millions de personnes concernées sont des questions essentielles.

Ces quatre grands faisceaux d'éléments justifient le transfert de l'aéroport. Nous faisons le choix qu'il reste dans le département et nous nous prononçons clairement pour Notre Dame des Landes.

# Quand on choisit la poursuite du développement du grand Ouest, la sécurité, la protection de l'environnement..., le transfert de Nantes Atlantique s'impose

## Atlantique aujourd'hui

8,5% (moyenne nationale 6%). Elle s'est poursuivie malgré la suppression Vols vacances (+ de 635 000 passagers en 2001).

10 ans. Pour se rendre hors de France 65 % des passagers prennent un vol pondance européenne.

## is de trafic à la hausse

Les mêmes conclusions. Les tendances de croissance vont se poursuivre, la progression au même rythme dans le grand ouest. Passagers sur Nantes Atlantique à 4,3 millions à l'horizon 2020.

## ation des risques et des nuisances

gers. qui se situent - après les travaux d'extension et de modernisation qui se terminent - la dégradation de la qualité du service (accueil, respect des horaires etc...). trafic aura des conséquences négatives sur les nuisances, la sécurité et l'en-

## les mouvements d'avions de l'agglomération nantaise

mouvements d'avions par an. Passagers à 60 000 autour de 2010 avec 3 millions de passagers et 74 000 mouvements d'avions. Ils passeront sur cette période de 20 000 aujourd'hui.

## et environnement

n'existe pas. L'accident du Concorde est là pour le rappeler. forte densité que l'agglomération nantaise (600 000 habitants), conduit forcément à la raison de l'actuelle extension du plan d'exposition au bruit (P.E.B) et du Lac de Grand-Lieu - qui est la plus grande réserve ornithologique de France - s'en laisser indifférent.



# Notre Dame des Landes est le site le plus adapté

A partir de la vocation du futur aéroport et en prenant en compte de nombreux paramètres géographiques, spatiaux, environnementaux, infrastructurels, financiers etc... c'est le site de Notre Dame des Landes, qui est de loin le plus intéressant. (plus l'Europe s'élargit à l'Est, plus le besoin de disposer de cet atout est vital).

Le site se situe au cœur d'un ensemble de dessertes routières et ferroviaires.

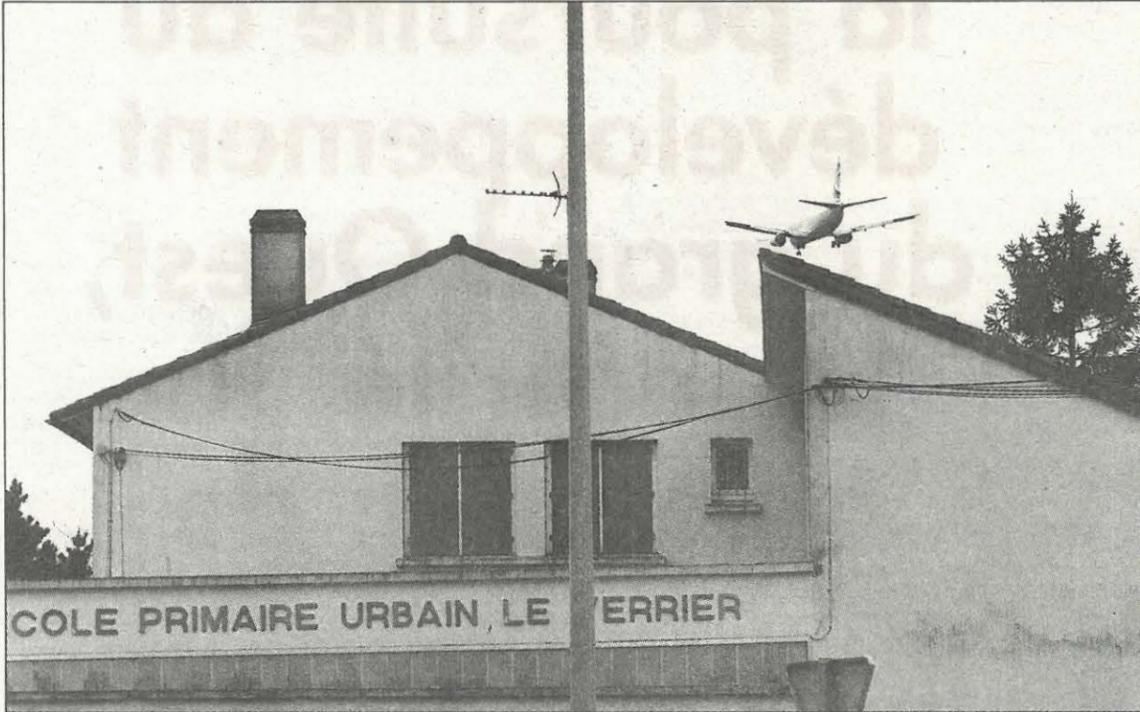
Une zone à faible densité de population située au cœur des deux régions Bretagne et Pays de Loire, les

plus peuplées qui représentent (6,5 millions d'habitants en 2020) et en même temps pas trop haut pour rester à bonne distance du Poitou Charente.

En retrait des espaces naturels préservés de l'estuaire de la Loire, de la Vallée de l'Erdre et du Lac de Grand Lieu.

Un relief plat qui limite les travaux de terrassement. Un espace aérien dégagé.

Des terrains disponibles et propriété du Conseil Général depuis des années.



Chaque année 40 000 mouvements d'avions s'effectuent au-dessus de l'agglomération nantaise, comme ici au-dessus d'une école primaire de Bouguenais.

## Respect de l'environnement et des intérêts des riverains

Avec ce projet, qu'il s'agisse du site ou des zones concernées par les dessertes routières et ferroviaires, la prise en compte des intérêts de la population riveraine est essentielle.

Il est nécessaire de lui donner tous les éléments du dossier et les conséquences. Garantir aux intéressés les aides nécessaires à la préservation de la qualité de vie, les compensations diverses, assurer le main-

tien de la valeur de leur patrimoine. Réorganiser le potentiel agricole, assurer la pérennité de ses capacités de production, mettre en place un dispositif d'accompagnement des exploitants.

Assurer les communes des mesures compensatoires environnementales, consécutives aux travaux de réalisation et leur garantir une visibilité à long terme dans la poursuite de leur développement.

## Assurer la reconversion du site de Nantes Atlantique

Les communistes sont très attachés au maintien de la piste pour l'activité de l'aérospatiale (E.A.D.S). Ils ne sont pas opposés à une réflexion sur une utilisation complémentaire.

Dans le même temps, des études doivent être engagées sans tarder pour une reconversion économique, sociale, culturelle des installations et de l'ensemble du site.

## Dou-Dou : botte en touche

Surprenante la position d'Edouard LANDRIN, député de la Loire-Atlantique sur l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Subitement, à 72 ans et assurant ne pas vouloir briguer un nouveau mandat de Conseiller général, pensant ainsi être libéré de toute retenue, il se prononce en faveur d'un nouveau site pour l'aéroport dont il reconnaît d'emblée qu'il n'est pas idéal. Certes, c'est entre Nantes, Angers et Rennes, mais l'honorable parlementaire oublie que cela écarte La Rochesur-Yon et la Vendée.

De plus, il n'y a pas les infrastructures routières nécessaires et pas non plus les terrains...

Surprenant retournement vers un site inadapté !

Surprenante conception de la politique au service des citoyens !

Surprenante façon de défendre les intérêts de son département et plus largement des populations du grand Ouest.

Monsieur le Député sacrifierait-il à une démagogie exacerbée (je suis pour dans un endroit où je sais que cela ne peut pas se faire), ou bien doit-on déduire de cette attitude que décidément, il faut avancer l'âge du départ à la retraite des Députés et Conseillers généraux.

## Brèves

### • Communes concernées par le site

Notre Dame des Landes  
Vigneux de Bretagne  
Treillères  
Grand-Champs des Fontaines

### • Communes pouvant être concernées par les survols ou les dessertes terrestres

Le Temple de Bretagne  
Cordemais  
Malville  
Casson  
Fay de Bretagne  
Héric

### • Emplois

Un million de passagers, c'est 600 emplois sur le site et 600 emplois induits.

3,5 millions de passagers la première année de mise en service, c'est 2 100 emplois sur le site et 2 100 emplois induits.

### • Revivifier le nord du département

Impulser le développement au nord de l'aéroport Notre Dame des Landes, permettrait de revivifier la région de Blain, Châteaubriant, Derval, le sud de la Mayenne et de l'Ille et Vilaine.

### • Concurrence Train/ Avion

Entre 2 heures et 3 heures de temps de transport de ville à ville, c'est le T.G.V qui est choisi.

Au-dessus de 3 heures, c'est plutôt l'avion. Pour le grand ouest, les possibilités de transfert Train/Avion ne concernent que Nantes/Paris et Rennes/Paris. Pour Nantes, c'est fait depuis la mise en service du T.G.V.

Pour Rennes/Paris, ce sera possible quand le T.G.V Ouest sera réalisé.

**A savoir :** actuellement le temps minimum pour le Trajet Nantes/Bordeaux, en train est de 3 heures 55. Le temps maximum près de 5 heures.

### • Fausses solutions

La réponse aux enjeux d'avenir, ne peut pas passer par l'éclatement de l'actuel aéroport, sinon il ne répondrait plus à sa mission de développement durable ni à sa vocation de plateforme aéroportuaire du grand ouest.

Le transfert d'une partie du trafic sur Gron à Montoir n'est pas plus sérieux avec le survol de Donges, Saint-Nazaire etc... (proximité des usines classées «sévésos» Raffinerie, Terminal méthanier, usine d'engrais installations portuaires...).

### • La vocation du futur aéroport

Assurer les conditions d'un développement durable en améliorant les communications avec le reste de l'Europe.

Pour cela, disposer d'un aéroport moderne qui soit une véritable plateforme aéroportuaire interrégionale du grand ouest, inséré dans un environnement humain et naturel et dont la capacité permette, non seulement d'appréhender les années 2020 mais 2050, 2060 etc...

9 sites ont été étudiés :

Broons (22), Guémené-Penfao (44), Vitré (35), Ingrandes (49), Notre Dame des Landes (44), Montfaucon (49), Pouancé (49), Seiche (49) et Montaigne (85).

**50<sup>e</sup> anniversaire des 42**

**Les cérémonies de Rezé**

Six cents personnes rassemblées dans le théâtre municipal de Rezé le 9 février pour une évocation du procès des 42 avec des enfants d'écoles primaires rezéennes, des chœurs d'adultes : c'est dire que la commémoration du martyre des fusillés de 1943 parmi lesquels, on compte 13 rezéens, a en ce dimanche matin créé l'événement.

Ce n'était certes, pas la première fois que la ville célébrait la mémoire de ces résistants communistes, mais jamais avec une telle ampleur et solennité. Parmi les nombreuses personnalités qui y participaient, on pouvait relever la présence du maire de Rezé, Gilles Retière, du maire de Ste Luce, Pierre Brasselet, du député Jacques Floch, du conseiller général Claude Gobin, de nombreux élus dont les cinq élus communistes de Rezé \*, des représentants des autorités militaires.... Une foule importante en fin, parmi laquelle on pouvait remarquer la présence de nombreux militants communistes, du secrétaire de la section du PCF, Dominique Lucas.

La célébration qui avait commencé par un dépôt de gerbe au monument à la mémoire de Jean Moulin et des résistants (place des martyrs de la Résistance), se poursuivait par une émouvante cérémonie devant les tombes des résistants réunies dans le tout nouveau carré des fusillés du cimetière St Paul, en présence des familles.

C'est par l'évocation présentée au théâtre municipal, préparée par Jean-Claude Baron, que s'achevait cette matinée. Au début de cette évocation, le maire de Rezé remerciait les participants et faisait un long rappel de ce que furent les dramatiques événements, auxquels participèrent les résistants communistes, prenant l'engagement d'honorer ceux d'entre eux qui ne l'étaient pas encore d'un nom de rue à Rezé.

Y. V.

\* Yann Vince, Joëlle Patron, Véronique Olivier, Sylvie Desportes et Patrick Jouan

**Inauguration de la Place Jean LOSQ à Sainte-Luce sur Loire**

Dans le cadre de la commémoration, de l'anniversaire de l'exécution des 37 résistants communistes à Nantes en 1943, une place Jean LOSQ a été inaugurée à Sainte-Luce sur Loire, à l'entrée du Château de Chassay, le dimanche matin 16 février et malgré un temps glacial, de très nombreuses personnes ont pu assister à cet hommage.

Le 28 janvier 1943, au Palais de Justice de Nantes, le tribunal militaire allemand avait condamné à mort 37 FTP (5 autres prisonniers furent condamnés à la détention). Ce fait historique est aujourd'hui connu sous le nom de «Procès des 42».

Parmi eux, Jean LOSQ, militant communiste, était ouvrier riveur aux Batignolles. Il a été condamné puis fusillé au terrain de tir du Bêle le 13 février 1943, dans le cadre du démantèlement des réseaux communistes du département. Il était l'époux de notre camarade Renée LOSQ, habitante de Sainte-Luce et présente à la cérémonie. Renée fut également condamnée, emprisonnée puis déportée à Mathausen.

Le Maire de Sainte-Luce, Pierre BRASSELET ainsi que Joël BUSSON, responsable du Comité du Souvenir, sont successivement intervenus pour honorer la mémoire de Jean LOSQ ainsi que de l'ensemble des résistants communistes fusillés au début de cette année 1943. Avec ces différentes condamnations, il s'agissait pour l'occupant et ses alliés, de marquer fortement l'opinion publique et de stopper toute velléité de résistance.

Cette manifestation de mémoire et d'hommage a été l'occasion de dire l'histoire de ces résistants, militants communistes du département et ceci en présence de nombreux camarades de l'agglomération nantaise, de la section du Val de Loire, de Sainte-Luce, de Carquefou et du Cellier.

A cette occasion, les Nouvelles de Loire-Atlantique tiennent vivement à remercier la municipalité de Sainte-Luce et son maire, Monsieur Pierre BRASSELET, ainsi que le travail de mémoire réalisé par le Comité départemental du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et de Nantes qui aboutit, 60 ans après, à des cérémonies commémoratives dans différents lieux de l'agglomération nantaise.

**Banquet de la Fédération**



Soirée réussie à la Halle de la Trocardière à Rezé, où 350 convives ont participé au banquet de la Fédération, auquel participait Dominique GRADOR, Présidente du Conseil national du Parti Communiste Français.

Ambiance chaleureuse dans cette grande salle où les discussions allaient bon train. Bien sûr, les questions politiques de l'heure, les menaces de guerre Américai-

ne contre l'Irak, la préparation du 32<sup>e</sup> Congrès mais aussi dans cette ambiance conviviale sur de multiples autres questions.

C'est satisfait de cette soirée, que chacun s'en allait en car pour les participants de la Région Nazairienne ou en petit groupe, en continuant la discussion pour d'autres, en se disant... Au prochain...

**François Fillon veut passer en force sur les retraites**

En révélant à la presse ses premiers arbitrages concernant la retraite, F. FILLON tente de désarmer les organisations syndicales : rien n'est ouvert, rien n'est à négocier, tout est déjà bouclé !

Le gouvernement engage bel et bien un vaste plan de rigueur sociale et budgétaire, contrairement aux assurances de J.P. RAFFARIN.

M. FILLON confirme son objectif d'augmenter la durée de cotisation pour les salariés du Public, d'inciter fiscalement les salariés à souscrire à la capitalisation, de contourner le droit à la retraite à 60 ans sous prétexte de «liberté de choix de l'âge de départ», voire de supprimer la validation des annuités pour les mères de famille.

Face à la pauvreté d'un grand nombre de retraités, de veuves et de veufs, à la dépendance des personnes âgées, à l'exigence populaire des «40 annuités» pour la retraite avant 60 ans, F. FILLON refuse d'envisager un financement nouveau, immédiat et substantiel des dépenses liées à ces réformes, la remise en cause des mesures très régressives de Balladur-Veil de 1993. Il exclut la possibilité de toute mise à

contribution des entreprises qui engrangent licenciements et la précarisation, notamment des jeunes.

La réforme de la retraite est un choix de société, de construction de l'avenir.

Les citoyens, les citoyennes, les organisations syndicales, les associations ont toutes les raisons d'amplifier leur mobilisation, pour se faire entendre, imposer une réforme de progrès.

Parvenir à la retraite en bonne santé, vivre correctement sa longévité, c'est bien là le progrès de civilisation.

Il est possible et nécessaire de redynamiser la retraite par répartition, de l'améliorer pour aller plus loin dans le sens d'une plus grande solidarité.

Pour répondre aux évolutions sociales, démographiques, financières, c'est sur l'emploi, la formation et la qualification qu'il faut agir et sur un tout autre partage des richesses créées. C'est impératif pour consolider la base de notre système de retraite par répartition.

Avec ce grand débat national qui doit s'engager, le Gouvernement ne peut s'arroger le droit de mépriser tous les acteurs de cette réforme».

# Ça se passe chez nous

## Agenda



• **Nantes** : 22 mars de 9 h 00 à 20 h 00 - Salle A «Maison des syndicats», place gare de l'Etat

• **Saint-Nazaire** : 14/15 mars - Vendredi 14 de 17 h 30 à 22 h 00 - Salle G (Maison du peuple) Samedi 15 de 9 h 00 à 12 h 30 - Salle B (Maison du peuple)

• **Brière** : 14/15 mars - Vendredi 14 de 18 h 30 à 22 h 30 - Salle Bonfontaine Samedi 15 de 9 h 30 à 12 h 30 - Au complexe sportif

• **Rezé Sud Loire** : 22 mars de 10 h 00 à 18 h 00 - Salle Jean Jaurès Rezé

• **Basse Loire** : 21/22 mars - Vendredi 21 de 18 h 30 à 21 h 30 - Salle de l'Erdurière Samedi 22 de 9 h 00 à 12 h 30 Couëron

• **Loire et Sèvre** : 21/22 mars - Vendredi 21 à partir de 18 h 00 - Salle de la Poste Samedi 22 à partir de 14 h 00 Beautour

• **Saint-Herblain Gèvres et Cens** : 20 mars de 18 h 00 à 23 h 00 - Salle des Bernardières Saint-Herblain

• **Presqu'île** : 22 mars de 9 h 00 à 12 h 00 - Salle n°3 - Espace Flamarion

• **Val de Loire** : 22 mars de 14 h 00 à 22 h 00 - Salle Blaise Pascal (Complexe des abattoirs) Ancenis

• **Pays de Retz** : 15 mars de 9 h 00 à 12 h 30 - Salle des sports à Saint Brévin les Pins

• **Châteaubriant** : 25 mars à 18 h 30 à 21 h 00 - Centre Bretagne (à la ville aux Roses) Châteaubriant

• **Trois Rivières** : 27 mars à 20 h 30 - Cour Mortier à Blain

## Exposition sur les affiches politiques de Jules Grandjouan



Le musée du château des Ducs de Bretagne de Nantes accueille jusqu'au 11 Mai 2003 une très belle exposition consacrée aux affiches politiques de Jules Grandjouan.

Ces affiches réalisées entre 1900 et 1930 représentent 150 pièces qui témoignent des luttes du début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'artiste nantais, engagé, à consacrer son œuvre à la lutte contre l'injustice sociale et a dénoncé sans relâche

«l'esclavage moderne».

Il fustige le bourgeois capitaliste, s'attaque à toutes les institutions et affirme haut et fort son internationalisme en se ralliant dès le début des années 1920 au Parti Communiste Français.

**La société des amis de L'HUMANITE et la société des lectrices et lecteurs organisent une visite militante de l'exposition.**

**Elles invitent tous les adhérents et sympathisants au musée des Ducs de Bretagne le :**

**MERCREDI 9 AVRIL A 16H30**

**dans la cour du château.**

**La visite sera introduite par M Guillet, Commissaire de l'exposition**

## Au revoir Yvon

Yvon BONTEMPS, figure militante de Couëron, nous a quitté après une difficile maladie à l'âge de 78 ans.

Militant infatigable, du monde sportif à l'Etoile, au syndicat à la CGT, ce qui lui aura valu les foudres du patronat et 14 licenciements à la clef, à l'Amicale Laïque de Couëron et bien sûr, au Parti Communiste où il aimait "faire sa tournée d'Huma". Yvon a été de ces hommes qui, durant toute leur vie, se battent pour leurs idées et pour un autre monde.

Sa légendaire bonhomie le faisait apprécier de tous, la chaleur humaine qu'il dégageait dans les rapports avec les autres, cette façon très personnelle qu'il avait de dire clairement les choses le rendaient encore plus près des gens.

Bien entendu, ce militantisme, cet attachement à donner de lui-même pour les autres, s'est fait avec la complicité d'Yvette, son épouse, avec qui il aimait jusqu'au bout, arpenter les rues de Couëron, le marché de Basse Indre et discuter avec ses nombreux amis et camarades.

Lors d'une cérémonie, le jeudi 13 mars, Christian PELLOQUET a rendu hommage à Yvon devant toutes celles et tous ceux avec qui il militait.

Les Nouvelles de Loire Atlantique et la Fédération du Parti Communiste adressent à Yvette, à ses enfants et particulièrement à Gilles et à Chantal, à ses petits enfants, leurs plus sincères condoléances.

**Abonnez-vous aux Nouvelles pour 10 euros pour l'année.**

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu.

Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 10 euros l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCF Fédération de Loire-Atlantique 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes

## Menaces sur le Livret A : Réaction de la Confédération Nationale du Logement

Jean ARTHUIS, sénateur des Pays de la Loire, président de la commission des finances au sénat, veut remettre en cause le livret A !

L'ancien ministre de l'économie du gouvernement Juppé avait déjà en 1996, abaissé de 4,5 % à 3,5 % le taux du Livret A, maintenant il s'en prend aux ressources collectées par la Caisse Nationale de Prévoyance (la CNP qui appartient pour partie à la Poste) et par les Caisses d'épargne. Ces ressources financières considérables (200 milliards d'euros) servent au financement du logement social et des collectivités territoriales, prenant excuse du coût élevé de la collecte de cette épargne, ce sénateur de droite entend la faire sortir du collectage public, afin de favoriser le système bancaire privé.

Cette banalisation du Livret A, qui est réclamée sous la pression des banques, inquiète fortement la Confédération Nationale du Logement, qui voit là une attaque inadmissible contre l'épargne populaire et surtout une attaque intolérable contre le financement du logement social, inquiétude partagée par de nombreux organismes et syndicats, les Offices HLM ont déjà fait par de leurs craintes.

La politique nationale du logement social est impossible sans le recours du Livret A et sa remise en cause pour de simples questions de rentabilité, est vigoureusement condamnée par la CNL qui réclame un véritable service public du logement.